

CONSEIL SYNDICAL
Séance du 26 juillet 2024
Convocation du 23 juillet 2024

Ordre du jour :

1/ Finances

- *Modification budgétaire n°1*
- *Emprunt crédit agricole toiture école de Villethierry*

Etaient présents :

Commune de Villethierry

MM F. BOUILLOT C. PASQUIER, E. FOUQUEAU, C. POTHERAT et
B. BOUILLOT

Commune de Lixy

MM E. SEGUELAS, A. ROGER

Commune de Brannay

M, M. BOULLE, D. JEULIN et M. LAURENT

Commune de Dollot

M JJ. NOEL et E. LAFLEUR

Commune de Vallery

MM JF. CHABOLLE A. AMBERMONT et P. CLATOT

Monsieur P. CLATOT a été élu secrétaire de séance

Finances

Délibération 2024/017 – classification 7.3

EMPRUNT TRAVAUX TOITURE DE L'ECOLE DE VILLETHIERRY

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président informant le Conseil Syndical qu'il est nécessaire de recourir à un emprunt pour les travaux de réfection de la toiture de l'école de Villethierry. Il rappelle également que cet emprunt a été inscrit et voté au budget 2024.

Le conseil syndical,

ACCEPTE :

- La proposition du Crédit Agricole concernant l'emprunt de 34 000 € relatif à la réfection de la toiture de l'école maternelle de Villethierry sur cinq ans au taux fixe de 3.87 %, frais de dossier 150 €. Echéance trimestrielle d'un montant de 1877.96 €

CHARGE le Président de signer les conventions de prêt.

Délibération 2024/018 – classification 7.1
MODIFICATION BUDGETAIRE N° 1

Virement de crédits du chapitre 21 au chapitre 23

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président informant le Conseil Syndical qu'il est nécessaire d'effectuer une modification budgétaire, à savoir :

INVESTISSEMENT

Dépenses			Recettes	
Article – chapitre		Montant	Article – chapitre	Montant
21312	21	- 67 000 €		
2315	23	67 000 €		
TOTAL DEPENSES		0.00 €		

Le conseil syndical,

ACCEPTE cette modification budgétaire à l'unanimité des présents.

* * *

Séance levée à 19 h 00.

**Le Président,
Philippe CLATOT**



**Le secrétaire de séance
Philippe CLATOT**